

PROGRAMME (No)	DROITS DE SCOLARITÉ	FRAIS POUR MATÉRIEL SCOLAIRE*
DEP - Assistance à la personne en établissement de santé (5316)	11 139 \$can	261 \$can
DEP - Assistance à la personne à domicile (5317)	9 252 \$can	297 \$can
DEP – Santé, assistance et soins infirmiers (5325)	30 609 \$can	545 \$can
DEP – Comptabilité (5231)	10 007 \$can	303 \$can
DEP – Secrétariat (5212)	11 128 \$can	205 \$can
ASP – Lancement d’une entreprise (5264)	3 392 \$can	115 \$can

N.B. : Certains élèves étrangers pourraient être exemptés de la contribution financière.

* Les frais pour le matériel scolaire sont sujets à changements.